

**ARTICLE 10 — DISPOSITIONS FINALES**

Le présent règlement intérieur est susceptible d'être modifié en cours d'année en cas de nécessité. Toute modification sera communiquée aux familles avec un délai de prévenance raisonnable.

Le fait de confier son enfant à l'établissement GALIDEN vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.

Engagement et signature des parents / tuteurs légaux

Je soussigné(e) KONE LASSINA, parent/tuteur légal de l'enfant KONE SIE HAMZA ABDEL MUGSIT, déclare avoir lu et accepté le présent règlement intérieur dans son intégralité.

Fait à Abidjan le 14/09/2026

Signature du père / tuteur 1 :**Signature de la mère / tuteur 2 :****Cachet et signature de la Direction**

GALIDEN
Crèche - Garderie - Maternelle
Riviera Palmeraie
17 98 70 19 99 - 01 41 37 03 06 - 27 22 35 51 64
www.lapalmerie.com

